

THE QUEBEC GAZETTE.

LA GAZETTE DE QUEBEC.



THURSDAY, NOVEMBER 13, 1783.

JEUDI, le 13 NOVEMBRE, 1783.

L O N D O N; JUNE 3.

ON Saturday the Court-Martial sat at the Horse Guards, and passed the following sentence on Lieutenant Colonel Cockburne: "The Court-Martial, having duly considered and weighed the evidence given in support of the first charge against the prisoner, Lieutenant Colonel James Cockburne, with that produced in his defence, is of opinion, that he is GUILTY of the whole of the said charge; namely, of culpable neglect while commanding in chief his Majesty's forces in the Island of St. Eustace, in not taking the necessary precautions for the defence of the said island, notwithstanding he had received the fullest intelligence of an attack intended by the enemy upon the same; and of having, on the 26th day of November, suffered himself to be surprized by an inferior body of French troops, which landed on the said island without an opposition; and did most shamefully abandon and give up the garrisons, posts, and troops, which were under his command: And this Court do adjudge, that he, the said Lieutenant Colonel James Cockburne, be therefore cashiered, and declared unworthy of serving his Majesty in any military capacity whatever, and that the same be notified to him publicly at the head of the 13th and 15th regiments of foot, who were under his command at the time of the said surprize, if that may be convenient: And the Court doth, for the sake of example, further adjudge, that the charge of which the prisoner has been so fully convicted, together with the sentence pronounced against him, be declared in public orders, and circulated to every corps in his Majesty's service.

June 16. The foreign prints seem to mention a Turkish war as a matter not to be avoided, and some of them have affirmed, that hostilities are already commenced.—The scene of murder is no longer closed in one quarter of the world, than the sword of destruction is unsheathed in the other.

The Commercial Treaty between this Country and America is not likely to be ratified for some considerable time. Had proper care been taken to have had outlines of the great plan acceded to before Preliminaries were signed, this work would have been long since finished; but there was a supineness and neglect evident in the negotiation from the beginning to the close of our present pacific transactions; and it is probable, the loose manner in which matters were concluded, will occasion differences and disputes with more powers than one.

Extract of a letter from Elfiner, June 7.

Mr. Captain Humble, is arrived here in six days from Petersburg; and reports, that the Admiralty there, with the Dock Yard and all its stores, were consumed by fire the 7th ult. leaving nothing but the bare walls, and two new ships on the stocks unhurt."

A letter from Elfiner brings advice, that three American ships are arrived there, two from Boston, and one from Salem, laden with the produce of that country; these make four ships which have arrived from those parts at that port since their independency has been acknowledged.

June 21. The Definitive Treaty between the Courts of London and Versailles is not yet signed by either of the contracting parties, owing to the following singular circumstance:—Mr. Swinburne, who possessed considerable property in St. Kitt's sustained great losses during the siege of Brimstone-hill; his Lady, a woman of the first talents and address, went in consequence thereof to Naples, and solicited the Queen of that kingdom, by whom she was always graciously received, to interpose her good offices with the Court of France, in order to procure some compensation for Mr. Swinburne's heavy losses. The Queen of France was immediately applied to, and Mr. Swinburne, in consequence thereof, obtained "a grant of all the unceded and uncultivated lands, in the island of St. Vincent, to be enjoyed by himself and his heirs forever."—This circumstance coming out after the Preliminary Treaty, the British Ministers do not think themselves bound to accede to the grant, on repossessing the island; the Cabinet of Versailles on the other hand, insist upon the fullest ratification thereof,—and there the matter rests for the present.

It is said that the Spaniards have fitted out a fleet of 80 sail, and have actually gone against Algiers.

Advices from Petersburg say, that no one is permitted to talk of the operations of the Cabinet, of the marching of the troops, or any of the affairs of Government, so that we do not know very well what is going on there, but it is said, the Russians and Turks are now so near one another, that hostilities must begin soon.

Advices received from Breslaw bring intelligence of a messenger having arrived from Warsaw, with an account of war being actually declared by Russia against the Porte.

June 27. The commerce of Ireland to America will be in coarse woollens, blankets, friezes, &c. from the Western parts of the Kingdom, which no doubt in time must make cloth their staple commodity instead of linen.

July 1. The following is an accurate account of the ships of the line, and frigates, taken, lost, or destroyed, by the different Powers mentioned underneath, during the course of the war.

<i>Loss of the French.</i>	
Ships of the line taken by the English	13
Ditto lost	13
} 26	
<i>Loss of the Spaniards.</i>	
Taken by the English	7
Lost	5
} 12	

L O N D R E S, le 3 JUIN.

SAMEDI dernier se tint aux Gardes à Cheval, un conseil de guerre, qui passa la sentence suivante sur le Lieutenant Colonel Cockburne:

Le conseil de guerre ayant attentivement examiné les preuves de la première accusation contre le prisonnier le Lieutenant Colonel James Cockburne, et les ayant comparés avec ceux qu'il a produit en sa défense, est d'opinion qu'il est coupable de tout ce dont il y est accusé, savoir, d'une négligence impardonnable durant son commandement en chef sur les forces de sa Majesté à l'Isle de St. Eustache, de n'avoir point pris les précautions nécessaires pour la défense de la dite Isle, quoiqu'il ait reçu les informations les plus positives d'une attaque intentionnée par l'ennemi contre son poste, et de s'être laissé surprandre le 26 de Novembre, par un corps supérieur de troupes Françaises, qui débarquèrent sans opposition sur la dite Isle, et d'avoir honteusement abandonné et rendu les garnisons, postes et troupes sous ses ordres: et ce conseil de guerre prononce que lui, le dit Lieutenant Colonel James Cockburne soit, pour cette raison, banni et déclaré indigne de servir sa Majesté en aucune capacité militaire quelconque, et que cette sentence lui soit lue à la tête du 13 et 15me régimens d'infanterie, qui se trouvent sous ses ordres lors de la dite surprize, si cela peut convenablement se faire: Et le conseil de guerre prononce en outre, pour faire un exemple, que le crime dont le prisonnier a été si pleinement convaincu, ensemble avec la sentence prononcée contre lui, soient publiés à l'ordre, et envoyés à chaque corps au service de sa Majesté.

Le 16 Juin. Les gazettes étrangères semblent de représenter une guerre Turque comme inévitable, et quelques-uns de ces papiers assurent que les hostilités ont déjà commencé. Mais ce de massacre n'est pas plutôt close dans une partie du globe, que le glaive de destruction est tiré dans l'autre.

Il n'est pas probable que le traité de commerce entre ce pays et l'Amérique soit ratifié de sitôt. Si on avoit eu soin de faire approuver une esquisse de ce grand plan avant de signer des préliminaires, cet ouvrage auroit été fini depuis longtemps; mais il y a eu une nonchalance et une négligence évidentes dans la négociation, depuis le commencement jusqu'à la fin de nos transactions pacifiques; et il est probable que la manière indifférente dont les affaires ont été conclues causera des difficultés et des disputes avec plus qu'une seule puissance.

Extrait d'une lettre d'Elfiner, le 7 Juin.

Le Bell, Capitaine Humble, est arrivé en six jours de Petersburg, et nous informe que l'amirauté avec le chantier et tous les matériaux y ont été brûlés le 27 du mois passé, ne laissant que les murailles et quatre vaisseaux neufs sur les chantiers sans les endommager.

Une lettre d'Elfiner apporte la nouvelle qu'il y est arrivé trois vaisseaux Américains, deux de Boston et un de Salem, chargés de productions de ce pays, faisant quatre vaisseaux qui sont arrivés de cette partie du monde dans ce port, depuis que leur indépendance a été reconnue.

Le 21 Juin. Le traité définitif entre les cours de Londres et de Versailles n'est pas encore signé par aucune des parties contractantes; ce retard est causé par la circonstance singulière suivante.—Mr. Swinburne qui possédait des biens considérables à St. Kitts, fit de grandes pertes pendant le siège de Brimstone-hill; sa dame une personne à éminens talens et habiletés s'en fut en conséquence à Naples et sollicita auprès de la Reine de ce royaume, qui l'honorait toujours d'une gracieuse réception, d'employer ses bons offices à la cour de France, pour obtenir quelques dédommagemens pour les grandes pertes de Mr. Swinburne. On l'adressa immédiatement à la Reine de France, et Mr. Swinburne obtint en conséquence "l'octroi de toutes les terres non concédées et non cultivées de l'Isle de St. Vincent, pour en jouir lui et ses héritiers à jamais."—Cette circonstance se decouvrait après le traité préliminaire, les ministres Britanniques ne se croient pas obligés de consentir à l'octroi en reprenant possession de l'Isle, et de l'autre part le cabinet de Versailles insiste sur la confirmation la plus exacte de cette donation, et c'en est là que l'affaire demeure pour le présent.

On dit que les Espagnols ont agrégé une flotte de 80 voiles, et qu'il sont réellement déjà en route contre Algiers.

Des avis de Petersburg disent, qu'il est défendu à qui que ce soit de parler des opérations du cabinet, de la marche des troupes, ou autres affaires de gouvernement, de manière que nous ne savons pas trop ce qui s'y passe, mais on dit que les Russes et les Turcs sont si proches les uns des autres que le commencement des hostilités ne s'auroit tarder longtemps.

Des avis reçus de Breslaw nous apprennent l'arrivée d'un messenger de Varsovie dans cette ville, avec la nouvelle que la guerre a été positivement déclarée par la Russie contre la Porte.

Le 27 Juin. Le commerce des parties occidentales du royaume d'Irlande avec l'Amérique consistera en de grosses étoffes de laine, des couvertes, frizes, &c. et il n'est pas douteux qu'il seront obligés de s'attacher à la manufacture de draps comme l'article principal en place de celui de toiles.

Le 1 JUILLET. Ce qui suit est une liste exacte des vaisseaux de ligne et frégates, pris, perdus ou détruits par les différentes puissances sous-mentionnées, pendant le cours de la guerre.

<i>Perte des François.</i>	
Vaisseaux de ligne pris par les Anglois	13
Ditto perdus	13
} 26	
<i>Perte des Espagnols.</i>	
Pris par les Anglois	7
Perdus	5
} 12	

Loss of the Dutch.		
Taken by the English	—	3
Lost, &c.	—	4
Loss of the Congress.		1
Total of the Enemy		46

Loss of the English.		
Taken by the French one 64 and two 50's	—	3
Lost	—	15
The Enemy lost	—	46
The English	—	18

So that in the course of the war the enemy have lost 28 ships of the line more than the English.

F R I G A T E S.

Loss of the English.	Loss of the Enemy.	
6 Taken by the French	Taken from the French	27
1 Ditto Americans	From the Americans	12
17 Lost	From the Spaniards	11
	From the Dutch	2
24 Total.	Total	52
	Besides which the Spaniards	5
	And the Americans	4
	Total taken and lost	61

The Enemy's loss in frigates, exceeds that of the English by 37. They write from the Hague, that the American Commissioners cannot give their final assent to the Definitive Treaty, till they receive final instructions from Congress, of which they were in daily expectations when the last accounts came from Paris, yet a report prevails in that city, that the first of July is now appointed for putting the last hand to the Definitive Treaties, every concomitant difficulty being now entirely removed. The same advices add, that the Dutch have at last agreed, that the English shall retain Negapatam, on the Coast of Coomandel, on condition that every thing else remains in the same state as before the war.

A letter from Venice says, that they have received advice that a fleet of Turkish ships of war, are arrived in the Adriatic Sea, which has thrown the Commonwealth into great confusion. An express is sent off to Vienna to acquaint the Emperor of it.

N E W Y O R K.

August 20. A Gentleman from the Southward informs us, that on Thursday the 28th instant, is to be held at New-town, Chester, in Maryland, a General Meeting of the Episcopal Clergy of that, and the neighbouring States, who propose then to nominate a gentleman, of their own order, recommend him for the approbation of his Grace the Archbishop of Canterbury, and request that he may be consecrated Bishop of the the State of Maryland, with the usual Powers of consecration, Ordination, &c. &c.—The Reverend Mr. SAMUEL KEEN, a native of Maryland, now of Queen Ann's County, educated at the University of Philadelphia, about 45 years old, of most amiable and unexceptionable manners, and in every respect truly eligible to this sacred function, is expected to be the object of the Clergy's delegation.

Saturday last the Ship Friendship, Capt. Sebastine, arrived here from Montserrat in fifteen days: He says that eight French ships of the line and 4000 men, were lately arrived at Martinico from Old France, supposed to be the Peace establishment for that quarter; and that none of the conquered islands on either side, were to be given up before the first of February 1784.

August 30. On Wednesday last arrived the Schooner Fanny, Ranald M'Donald, Master, in eleven days from Shelburne, or Port Roseway, Nova-Scotia: He brings further intelligence of the flourishing condition of that settlement, and that before he sailed, four hundred framed houses were erected.

Extract of a letter from Annapolis Royal, in the Bay of Fundy, to a gentleman at Brooklyn, Long-Island, dated August 13.

"Dear Sir,
"Pursuant to my promise, I write to you with more satisfaction than I expected to have done when I parted with you; for after a passage of twelve days, we arrived here, and found every thing much better than expected, or was reported to be. This is a very fine country, and I think not less than five hundred families of old settlers in this town—Our land is very good, likewise our timber, and our climate very healthy, and as for fish, we can catch any quantity we please. We have drawn our town lots, one acre and an half each, in a very pleasant place for a town, situated about eighteen miles below this place, where there is about seventy-five houses erected by some of the celebrated Loyal sufferers, and numbers more of the same kind coming daily. Our harbour is one of the best I ever saw, and all we want to make it as good a place as any in America, is trade, which will of course daily increase. There is nothing that grows in Pennsylvania but what this land will produce; winter grain will grow as well here as in any part of the world. We are now drawing land for our plantations, and be assured, my dear friend, that land is raised in value an hundred per cent. since my coming here. Horses, cows, hogs, sheep and poultry, are cheaper here than on Long-Island."

P H I L A D E L P H I A, August 21.
The Brig Havanna, Captain Loxley, arrived here on Friday last from the Havana, brings accounts (which confirm those already received) of the insurrection in South-America, and mention, that the natives had got to a considerable head, insomuch that the Spanish army, which consisted of about five thousand men, were only watching the motions of their enemies, whose numbers appeared too great to admit an attack on them. We shall probably soon be enabled to give further particulars of this matter.

The Ship Lord Camden, Capt. Griffith, is arrived in our river from Belfast, which she left the 25th of June, and has brought over 250 passengers. A few days before she entered Delaware Bay, she unfortunately lost her fore-mast and in coming up the river ran aground about eight miles below New-Castle.

Q U E B E C, NOVEMBER 13.
On Sunday last sailed the transport Ship Grace, having on board as passengers, Brigadier-general Maclean of the 84th. Major Lemaitre of the 8th. Capt. Lauchlan Maclean of 84th, Capt. Cullen of 53d. Lieut. Kirkman of the 29th. an Officer of the 60th. and Abraham Cuyler, Esq; and Son.
And on Monday last sailed the Brigs Rose and Beaver; Messrs. James Tod and D. Barclay, Merchants, went in the former; and Capt. Norton late of the 44th, and Mr. Salmon, Merchant, in the latter.

Perte des Hollandois.		
Pris par les Anglois	—	3
Perdus	—	4
Perte du Congrès.		1
Perte totale de l'ennemi		46

Perte des Anglois.		
Pris par les François, un de 64 et deux de 50 canons,	—	3
Perdus,	—	15
L'ennemi a perdu	—	46
Les Anglois	—	18

De sorte que l'ennemi a perdu 28 vaisseaux de plus, pendant le cours de la guerre, que les Anglois.

F R E G A T E S.

Perte des Anglois.	Perte de l'ennemi.	
Pris par les François	Pris des François	27
Par les Américains	Américains	12
Perdus	Espagnols	11
	Hollandois	2
Total 24	Total	52
	En outre desquelles les Espagnols	5
	Et les Américains	4
	Total des vaisseaux pris et perdus	61

La perte de l'ennemi en frégates surpasse celle des Anglois de 37. On écrit de la Haye que les Commissaires Américains ne pourront pas donner leur consentement final au traité définitif que lorsqu'ils auront reçu des instructions positives du Congrès, qu'ils attendoient journellement, lorsque les derniers avis arriveront de Paris, il court néanmoins un bruit dans cette ville que l'on a fixé le 1er de Juillet pour être le jour auquel l'on donnera la dernière touche aux traités définitifs, toutes les difficultés qui les accompagnent étant entièrement levées. Les mêmes avis ajoutent que les Hollandois ont à la fin consenti à ce que les Anglois gardent Negapatam, sur la côte de Coomandel, à condition que tout reste d'ailleurs dans le même état qu'avant la guerre.

Une lettre de Venise dit, qu'on y a reçu des avis qu'il est arrivé une flotte de vaisseaux de guerre Turcs dans la Mer Adriatique, ce qui a jetté cette République en grande consternation. Ils ont envoyé un express à Vienne pour en informer l'Empereur.

N O U V E L L E Y O R K.

Le 20 Août. Un monsieur du sud nous informe, qu'il se tiendra un assemblée générale à Newtown, Chester, en Maryland, par le clergé épiscopal de cet Etat et les Etats circonvoisins, qui le proposent d'y nommer alors un monsieur de leur propre ordre, de le recommander à sa Grandeur l'Archevêque de Canterbury pour qu'il obtienne son approbation et soit sacré Evêque de l'Etat de Maryland, avec les pouvoirs usités de consécration, d'ordination, &c. &c. Le Révérend Mr. SAMUEL KEEN, natif de Maryland, étant présentement au comté de Queen Anne, élève de l'université de Philadelphie, âgé d'environ 45 ans, d'un caractère agréable et sans reproches et à tous égards très digne du choix pour cette fonction sacrée, est à ce qu'on pense l'objet de la délégation du clergé.

Samedi dernier le vaisseau Friendship, Capitaine Sebastine, est arrivé ici en quinze jours de Montserrat. Il dit que huit vaisseaux de ligne et 4000 hommes sont arrivés dernièrement de la vieille France à la Martinique, que l'on suppose être les forces destinées en tems de paix pour ces pays, et qu'aucune des isles conquises de part et d'autre ne seront rendues avant le 1er de Février, 1784.

Le 30 Août. Mercredi dernier eût arrivé en onze jours de Shelburne ou Port Rosaway, à la Nouvelle Ecosse, la goëlette la Fanny, Capitaine Ronald M'Donald, il apporte la confirmation de l'état florissant de cet établissement, et dit qu'il y avoit quatre cent maisons de bois bâties avant son départ.

Extrait d'une lettre d'Annapolis Royal, à la Baie de Fundy, à un Monsieur de Brooklyn, à Long-Island, datée du 13 Août, 1783.

"Mon Cher Monsieur,
"En conséquence de ma promesse je vous écris avec plus de satisfaction que je ne m'attendois pouvoir faire lorsque je vous quittai; car après un passage de douze jours nous arrivâmes ici, et trouvâmes tout beaucoup meilleur que nous n'avions espéré, ou que les choses nous avoient été représentées. Ceci est un très beau pays, et je pense qu'il n'y a pas moins de cinq cents familles d'anciens habitans dans cette ville. Notre terrain est très bon, ainsi que notre bois de construction, et le climat très salubre, quant à du poissons nous en prenons autant qu'il nous plaît. Nous avons tirés nos lots d'emplacements de ville, d'un arpent et demi par lot, dans une situation très agréable pour une ville, située environ dix huit miles au dessous de cette place, où il ya proche de soixante et quinze maisons de batiés par quelques-uns des sujets les plus célèbres pour leur loiauté, et il en arrive journellement un grand nombre de la même espèce. Notre port est un des meilleurs que j'ai jamais vu, et nous n'avons besoin que de commerce pour en faire un des meilleurs endroits de l'Amérique, lequel naturellement augmentera tous les jours. Rien ne croit en Pensilvanie que ce pays ne produise; le bled d'hiver croit ici aussi bien que dans toute autre partie du monde. Nous tirons présentement nos lots pour nos plantations, et croiez moi mon cher ami que les terres ont augmenté de cent pour cent depuis mon arrivée ici. Les chevaux, vaches, cochons, moutons, et la volaille, sont à meilleur marché ici qu'à Long-Island."

P H I L A D E L P H I E, le 21 Aoust.

Le Brigantin la Havanna, Capitaine Loxley, est arrivé ici vendredi dernier de la Havanne, et a apporté la nouvelle (en confirmation de ce que nous avons déjà appris) de l'insurrection dans l'Amérique Méridionale, et dit que les natifs forment déjà un corps considérable, de sorte que l'armée Espagnole, qui consiste en environ cinq mille hommes, ne faisoient qu'observer les mouvemens de leurs ennemis, dont le nombre leur paroissoit trop grand pour oser les attaquer.—Il est vraisemblable que nous serons bientôt en état d'en donner de plus amples informations.

Le vaisseau le Lord Camden, Capt. Griffith, est arrivé de Belfast dans notre riviere, lequel endroit il a quitté le 25 de Juin, et a amené 250 passagers. Quelques jours avant son entrée dans la baie de Delaware il eut le malheur de perdre son mat de mizaine, et échoua environ huit miles au-dessous de New-Castle, en montant la riviere.

ROBT. BENNIE, TAILLEUR, STAY and HABIT-MAKER, opposite the PRINTING-OFFICE,

BENNIE leave to return his most grateful thanks to his Customers in particular and the Public in general, and that he has agreed with Mr. James Bond, Stay and Habit-Maker from London, so that all Ladies and Gentlemen that will be so good as favour the said Robt. Bennie with their custom, may depend upon being served in the most newest and most delicate fashions from London, on the most reasonable terms for ready money or short credit.

ROBT. BENNIE, TAILLEUR, et FAISEUR de CORPS et d'HABITS, vis-à-vis de l'IMPRIMERIE;

PREND la liberté de remercier très humblement les pratiques en particulier, et le public en général, et les informe qu'il a été arrangé avec Mr. Jacques Bond, tailleur de Corps et d'Habits, de Londres, de manière que tous Messieurs et Dames qui voudront honorer le dit Robt. Bennie de leur pratique, pourront être assurés qu'il les servira dans le dernier et meilleur goût de Londres, aux plus raisonnables termes, pour de l'argent comptant ou court crédit.

GEORGE MOHR, from *Mohawk River, Stone-aby*, being supposed to reside in this Province, is requested to make himself known to the subscriber, who wishes to communicate to him a Letter lately received from his Father *Jacob Mohr, Schoolmaster at the above place*
Quebec, 22 October, 1783. FRED: PETRY, Saddler.

LOTTERY

FOR building a Prison for the town and district of Montreal, pursuant to an Ordinance of the Governor and Legislative Council of this Province, passed in the twenty-third year of His Majesty's reign:

THE SCHEME:

13,000 Tickets	at 46/8	£30,333 6 8
1	of	850
2	of 425	850
4	of 212 1/2	1020
5	of 170	850
20	of 85	1700
40	of 42 1/2	1700
80	of 17	1360
150	of 8 1/2	1275
4025	of 4	16,100
4327 Prizes	First Drawn	25,795
	Last Drawn	39 3 4
8673 Blanks		35,783 6 8
13,000 Tickets.	Deduction 15 per Cent	4550
		29,333 6 8

Only Two BLANKS TO A PRIZE.

The Lottery to begin drawing on the third of February, 1784, or the money returned on giving up the Tickets, without deduction.

Tickets to be had at Mr. Gray's, at Montreal, and paid for on delivery.

LACORNE ST. LUC,
 EDW. W. GRAY,
 JAMES M'GILL,
 FR. GUY,
 JACOB JORDAN, MANAGERS.

Montreal, 29th April, 1783.

LOTTERIE

POUR bâtir une Prison pour la ville et le district de Montréal, conformément à une Ordonnance du Gouverneur et le Conseil Législatif de cette province, passée dans la vingt-troisième année de règne de Sa Majesté.

LE PLAN:

13,000 Billets	à 46/8	£30,333 6 8
1	de	850
2	de 425	850
4	de 212 1/2	1020
5	de 170	850
20	de 85	1700
40	de 42 1/2	1700
80	de 17	1360
150	de 8 1/2	1275
4025	de 4	16,100
4327 Lots	Premier Tiré	25,795
	Dernier Tiré	39 3 4
8673 Billets Blancs		35,783 6 8
13,000 Billets.	Deduction 15 pour Cent	4550
		29,333 6 8

Deux Billets BLANCS seulement contre un LOT.

La Lotterie se tirera le 3 de Février, 1784, ou bien l'argent sera rendu sans déduction en remettant les billets.

Les billets se distribuent chez Mr. Gray, à Montréal, et se paient en les recevant.

LACORNE ST. LUC,
 EDW. W. GRAY,
 JAMES M'GILL,
 FR. GUY,
 JACOB JORDAN, DIRECTEURS.

Montreal, le 29 Avril, 1783.

TO BE SOLD,

A Large House situate near the *Cul de Sac*, in the Lower-Town, the Vaults are very good and the Wharf very commodious, at present occupied by Mr. Robert Keating, Tavern-keeper.
 A House near Mr. James Grant's Distillery, occupied by Mr. Projean.
 Also Twenty large Pine Mats lying at *Wolfe's Cove*. For particulars apply to
Quebec, 30th October, 1783. CHARLES HAY.

A VENDRE,

UNE grande Maison située proche le *Cul de Sac*, à la Basse-ville, les Vaux en sont très bonnes et le Quay très commodieux. Elle est présentement occupée par Mr. Robt Keating, Cabaretier.
 Une maison proche la distillerie de Mr. James Grant, occupée par Mr. Projean.
 Deplus, vingt grands et beaux Mats de Pin, se trouvant à *Wolfe's Cove*.
 Pour plus amples Informations il faut s'adresser à
Quebec, le 30 Octobre, 1783. CHARLES HAY.

QUÉBEC, LUNDI, le 3 Novembre, 1783.

A une assemblée des Commissaires de la Paix de Sa Majesté, pour le dit district, IL a été ordonné que le pain blanc d'un shellin doit peser quatre livres, et le pain bis d'un shellin cinq livres; et que les différens Boulangers marquent leurs pains des lettres initiales de leur nom.
 Par la Cour, DAVID LYND, C. P.

QUÉBEC, MONDAY, 3d November, 1783.

At a meeting of his Majesty's Commissioners of the Peace for the district aforesaid: IT is ordered That the Shilling loaf of white Bread do weigh four pounds, and the Shilling loaf of brown Bread five pounds; and that the Bakers mark the same with the initial letters of their name.
 By the Court, DAVID LYND, C. P.

LE soussigné demeurant ci-devant à Sorel, et présentement à l'Isle aux Noix, informe tous ceux qui lui doivent de le payer sans délai d'ici au premier de Décembre prochain, au défaut de quoi leurs comptes seront mis entre les mains d'un Avocat pour les poursuivre en justice.
Isle aux Noix, le 23 d'Octobre, 1783. JOHN MARSHALL.

THE Subscriber late of Sorel now of Isle aux Noix, Merchant, begs leave to acquaint all those who are indebted to him to make speedy payment on or before the first of December next, on failure whereof their accounts will be put into the hands of an Attorney to be sued for.
Isle aux Noix, 23d October, 1783. JOHN MARSHALL.

QUÉBEC, Cour des Plaidiers Communs, Samedi le 25 Octobre, 1783.

TOUS ceux qui ont des prétentions sur la masse de Messrs. Shaw & Frazer, marchands de Québec, sont requis par ce présent, conformément à un ordre des Honorables les Juges de la Cour des Plaidiers Communs, pour le district de Québec, de cette date) de remettre au soussigné, Clerc de la dite Cour, en six semaines de la date du présent, leurs comptes courants, notes, ou obligations, sur lesquels sont fondées leurs demandes, afin que la Cour puisse faire un dividende parmi leurs différens Créanciers conformément à la loi.
 Par Ordre de la Cour, DAVID LYND, C. P.

QUÉBEC, Court of Common Pleas, Saturday 25th October, 1783.

ALL persons having any claim upon the Estate of Messrs. Shaw & Frazer, of Québec, Merchants, are hereby required (pursuant to an order of the Honorable the Judges of the Court of Common Pleas, for the district of Québec, of this date) to lodge with the Subscriber the Clerk of the said Court, within six weeks from this date, the Accounts Current, notes, or Obligations, on which they found their claim, in order, and to Enable the said Court to make a dividend amongst their different Creditors agreeable to Law.
 By Order of the Court, DAVID LYND, C. P.

EN conséquence d'une assemblée des directeurs le public est averti, que le Catalogue des Livres qui appartiennent à la Bibliothèque de Québec, a été imprimé, et que chaque souscripteur pourra en avoir une copie en adressant pour cet effet au Bureau du Secrétaire. Les livres François qu'on avoit demandé n'ont point été envoyés par rapport aux difficultés causées par la guerre. Ceux des Souscripteurs qui par cette raison desireroient retirer leur argent de souscription, donneront leurs noms avant le 15 du mois prochain à Mr. Robert Lefler, et ceux qui se proposent de continuer ou ceux qui ont envie de souscrire, donneront également leurs noms d'ici au 15 de mois prochain, auquel jour on se salue que les personnes intentionnées d'acquiescer de plus, se trouveront à la Chambre du Conseil, afin de délibérer sur les moyens de faire venir des livres François, ou autres affaires.
 N. B. Les livres Anglois ont coûté £374 Sterling.

IN consequence of a meeting of the Trustees, the Public is advertised that the Catalogue of the Books which belong to the Quebec Library, has been Printed, and that each subscriber may have a copy by applying to the Secretary's Office. The French Books the Commissioned have not been sent on account of the difficulties occasioned by the War. Such Subscribers as for that reason wish to have their Subscription money returned will give in their names before the 15th of next month to Mr. Robert Lefler. The Subscribers who wish to continue, or others who wish to become Subscribers, will please give in their names on or before the 15th of the next month, when it is hoped that the Persons willing to encourage the undertaking will attend at the Council Chamber in order to deliberate upon the means of continuing French Books and other matters.
 N. B. The English Books have cost £374 Sterling.

CEUX qui doivent à la succession de feu Mr. Jean Orillat, Négociant de Montréal, sont par ce présent avertis de payer à Mr. Jean Reume, Négociant de Montréal, comme ayant épousé la fille unique héritière de feu Mr. Orillat et après la part de la Dame Veuve Orillat, faite de quoi et après un mois de cet avertissement il sera fait des poursuites contre les débiteurs; et ceux à qui il est dû par la succession du dit Sieur Orillat, sont priés d'envoyer leurs comptes au dit Sieur Reume pour en être payés, sous un mois de cet avertissement, faute de quoi il se prévaudra de leur négligence.
Quebec, le 27 Octobre, 1783. BERTHELOT DARTIGNY, Avocat.

THOSE indebted to the Estate of the late Mr. Jean Orillat Merchant of Montreal, are hereby directed to pay unto Mr. Jean Reume, Merchant of Montreal, he having married the only daughter, inheritor of the late Mr. Orillat, and purchased the part appertaining to his Widow Mrs. Orillat, on failure whereof and after the expiration of a month from this date, prosecutions will be commenced against the debtors; and those to whom the said Estate may be indebted are requested to send in their accounts within a month from this date, to said Mr. Reume in order that they may be paid, on failure whereof he will avail himself of this timely notice.
Quebec, 27 October, 1783. BERTHELOT DARTIGNY, Advocate.

CHARLES FRANÇOIS HAMELIN, de la ville de Montréal, ayant été honoré par son Excellence Monsieur le Gouverneur de la Province de Québec, d'une commission d'Avocat pour le district de Montréal, informe le public par ce présent, qu'il tiendra son Office à Montréal, dans la maison qu'il occupe actuellement dans la rue St. Paul, joignant d'un côté à Madame Veuve Desjardins, d'autre côté au *Banquiers D'aul*, pardevant à Mr. J. B. Despins, ou il se propose d'exercer avec exactitude et diligence tout ce qui pourra lui être confié, et sous ceux qui voudront l'employer peuvent être assurés de sa bonne disposition et il leur en témoignera sa vive reconnaissance.
Montreal, le 26 Octobre, 1783.

LE Soussigné ayant entré en et signé quelques conventions annuelles de ce présent jour, informe le public qu'il ne paiera aucune dette contractée sur la dite société ou telle autre quelconque après la date de ce présent, comme n'ayant présentement aucun intérêt de commerce avec qui que ce soit. Il prie en même temps tous ceux qui ont des demandes sur la dite société de lui envoyer leurs comptes d'ici au premier de Novembre prochain, après lequel temps il se prendra de présent avertissement.
Quebec, le 22 Octobre, 1783. WM. VONDENVELDEN.